

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 84 (1957)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Echos des Fêtes de Bulle  
**Autor:** Savary, Léon  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-230292>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

rin, curé, doyen du décannat de la Part-Dieu, se tournant vers les fidèles, s'adressa, à eux, en patois.

Déjà quand il nous fut donné de lire les *Paraboles* traduites en patois du Jorat par M. Goumaz, avions-nous été pris par cette langue paysanne qui restitue aux paroles du Christ leur esprit même et non plus seulement la lettre...

Evoquant « le doux colin dou Ranft », Nicolas de Flue qui, appelé, quitta tout pour s'en aller souffrir sous le signe de la Croix, M. l'abbé Perrin sut, dans l'admirable patois qu'il parle d'abondance, le rapprocher de tous les terriens et, avec cette familiarité quotidienne et saisonnière qui suinte de tous les mots du *villhio devesâ*, nous faire entendre la grandeur de son civisme et de son sacrifice. Il exalta le rôle de la Croix qui, chez nos anciens, profondément chrétien, donnait lieu à des rites, témoignages d'une sincère piété...

Enfin quand, à l'Elévation, tambourinaires et galoubets de Provence firent entendre leur douce et tendre mélopée, l'émotion fut à son comble. Ah ! ce beau commencement d'un dimanche lumineux entre tous les dimanches, qui l'oubliera désormais ?

C'est ainsi que le cœur bien préparé, on s'en fut faire visite au Musée gruérien et vouer une pensée à l'Abbé Bovet dans l'humble chambre réservée à son souvenir. L'abbé Bovet, mais est-il besoin d'insister... Peut-on évoquer la Suisse romande sans songer à ce chantre inégalable de nos terroirs et qui fut un patoisant de bonne et harmonieuse lignée.

(A suivre.)

R. Molles.

**DONNEZ LA PRÉFÉRENCE**

aux annonceurs du

**Conteur Romand**

## Echos des Fêtes de Bulle

*De notre érudit confrère Léon Savary dans la Tribune de Genève :*

« A l'Evangile, le curé-doyen prononça un sermon en patois qui est véritablement une des choses les plus émouvantes que j'aie entendues de ma vie entière. C'est que le patois, langue essentiellement familière, faite pour la vie quotidienne, prodigieusement imagée, donc poétique, mais aussi très réaliste, permet à un orateur de tenir des propos qui, traduits en français, paraîtraient presque choquants, ou en tout cas un peu singuliers. »

... *Et plus loin :*

« Feu mon ami Maxime Quartenuod improvisait volontiers un discours en patois lorsqu'il était de passage dans une commune rurale et qu'on lui demandait de prendre la parole. Mais c'était en somme à titre privé ; tandis que M. Théodore Ayer, vice-président du Conseil d'Etat fribourgeois, était bel et bien le porte-parole du gouvernement, ainsi qu'il l'a du reste relevé. »

Son discours : un judicieux plaidoyer, très convaincant.

*Du journal La Gruyère :*

Joseph Yerly a relevé qu'entre l'araméen qu'employait le Christ et le gruérien de nos patoisants, il y a une parenté de l'esprit qui rend frères ces parlers.

Le pasteur Goumaz, qui fut le distingué traducteur des *Paraboles*, en patois du Jorat, disait déjà : « Le Christ, s'adressant aux humbles, leur parlait dans leur langue : le dialecte populaire l'araméen ! »